

HQ-19-024

CIRCULAIRE

Ratio ciblé de distribution pour les immunoglobulines intraveineuses

Le 19 juin 2019

**AU DIRECTEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU CHEF TECHNOLOGISTE/COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU RESPONSABLE DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,
Monsieur,

Suite à l'émission de la circulaire HQ-19-008 le 6 mars dernier, nous constatons que les ratios ciblés ne sont pas atteints. Nous sollicitons donc votre collaboration afin de respecter les proportions d'utilisations indiquées pour éviter un déséquilibre plus important dans la distribution des différents types d'IgIV et ainsi éviter des substitutions de produits lors de la réception des commandes. À titre d'information, il est important de mentionner qu'HQ doit respecter des clauses contractuelles relatives aux volumes d'achats auprès des différents fournisseurs ce qui, en contrepartie, permet d'assurer une sécurité d'approvisionnement accrue.

De plus, le Privigen est disponible en quantité restreinte puisque la fabrication de ce produit est limitée par le volume de plasma de fractionnement collecté par Héma-Québec. Si le ratio actuellement observé pour ce produit n'atteignait pas rapidement la cible visée, la disponibilité de ce produit pourrait devenir restreinte de façon marquée.



Produit	Fabricant	Ratio cible à respecter depuis le 30-04-2019	Ratio réel avril 2019	Ratio réel mai 2019
Gamunex	Grifols	0%	0%	0%
Gammagard Liquid	Shire/Takeda	23,5%	24,01%	24,7%
Privigen	CSL Behring	21,5%	26,7%	27,2%
Panzyga ^{MD}	Octapharma	55,0%	49,3%	48,1%

*Il est à noter que les immunoglobulines sous-cutanées (IgSC) distribuées par CSL Behring sont exclues du calcul des ratios.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : 514 832-5000
Télécopieur : 514 904-8350
Télécopieur : 1 866 811-9465

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec) G1V 5C3
Téléphone : 418 780-4362
Télécopieur : 1 866 811-9465

HQ-19-024

CIRCULAIRE

Nous vous rappelons qu'il est acceptable pour un centre désigné, de concert avec ses associés, de rencontrer les cibles de ratio d'IgIV collectivement plutôt que sur une base d'un centre hospitalier individuel.

Les rapports «Distributions – Immunoglobulines» sont disponibles dans l'espace sécurisé du site Web d'HQ au début de chaque mois. Une fois ces ratios atteints, ces derniers demeureront stables pour une période d'au moins une année.

Nous vous invitons à consulter nos circulaires sur notre site Web à www.hema-quebec.qc.ca, dans la section intitulée *Sang/Professionnels de la santé/Circulaires d'information*.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration dans la gestion des immunoglobulines intraveineuses et demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales.

Original signé par

Jean Lapierre
Directeur des produits stables

p. j. Annexe - Liste des IgIV distribuées par HQ

- c. c. M^{me} Nathalie Fagnan, présidente et chef de la direction
M. Luc Vermeersch, vice-président aux finances et aux infrastructures, vice-président par intérim à la chaîne d'approvisionnement
D^r Marc Germain, vice-président aux affaires médicales et à l'innovation
D^r Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie
D^r André Lebrun, vice-président aux affaires médicales en hématologie
D^{re} Nancy Robitaille, vice-présidente à la médecine transfusionnelle

CIRCULAIRE

ANNEXE

LISTE DES IMMUNOGLOBULINES INTRAVEINEUSES (IgIV) DISTRIBUÉES PAR HQ

Article	Description
100336 100338	Immunoglobuline IV Privigen 5g Immunoglobuline IV Privigen 20g
100275 100276 100277 100278 100408	Immunoglobuline IV Gammagard Liquid 2,5g Immunoglobuline IV Gammagard Liquid 5g Immunoglobuline IV Gammagard Liquid 10g Immunoglobuline IV Gammagard Liquid 20g Immunoglobuline IV Gammagard Liquid 30g
100664 100665 100666 100667 100668	Immunoglobuline IV PANZYGA 2,5g Immunoglobuline IV PANZYGA 5g Immunoglobuline IV PANZYGA 10g Immunoglobuline IV PANZYGA 20g Immunoglobuline IV PANZYGA 30g

Tel que statué par le CCNMT, toutes les préparations d'immunoglobulines intraveineuses offertes au Québec peuvent être considérées interchangeables pour la majorité des indications et des receveurs.